

# Augmentation du chiffre d'affaires de la pêche maritime belge

En 2017, les navires belges ont débarqué 16.648 tonnes de poissons qui ont été vendus dans les ports belges. Cette quantité débarquée représente un chiffre d'affaires de 67 millions d'euros, soit une hausse de + 3,4% par rapport à 2016. La quantité de poisson débarquée est restée pratiquement identique mais le prix moyen était légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

La sole reste le produit phare de la pêche maritime belge. Malgré une baisse des quantités débarquées, ce poisson représente 33% du chiffre d'affaires. Avec une part de 16%, la plie se classe en deuxième position. Ces deux poissons représentent à eux deux près de la moitié du chiffre d'affaires réalisé par la pêche maritime belge.

Les quantités débarquées ont augmenté pour le turbot (+8,7%), le cabillaud (+8,6%) et la sole limande (+4,6%). La sole n'est pas la seule à afficher une baisse: les quantités débarquées de merlan (-36,2%) et de crevettes (-23%) sont aussi en recul.

**Lien article :** [https://www.rtbf.be/info/economie/detail\\_augmentation-du-chiffre-d-affaires-de-la-peche-maritime-belge?id=9867344](https://www.rtbf.be/info/economie/detail_augmentation-du-chiffre-d-affaires-de-la-peche-maritime-belge?id=9867344)